



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 99471

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'excellente émission concernant le péril islamiste radical diffusée le 28 septembre 2016 au soir sur une chaîne privée. Ce documentaire, qui révèle les dérives sectaires de certains zéloteurs d'un culte clairement identifié, montre qu'un tabou doit impérativement être dénoncé lorsqu'il menace les bases civilisationnelles de la tradition constitutionnelle et républicaine française. À ses yeux, il serait donc souhaitable que ce documentaire soit projeté et présenté à tous les élèves des écoles publiques françaises afin d'exposer clairement les dangers d'un islamisme dévoyé. Il aimerait donc savoir si elle envisage de donner suite à un tel projet à finalité pédagogique, et à acquérir les droits de rediffusion de ce reportage, dont la portée citoyenne est absolument évidente.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99471

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7910

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)